



Tempête dans la lutte contre le trafic de stupéfiants ?

Les révélations continuent sur le dessous d'affaires où le comportement de services de l'État peut être mis en question. Si certains articles paraissent fortement « inspirés » (on devine à peu près par qui...), d'autres apportent des éléments importants, qui font apparaître un réel questionnement qui agite également, en partie, les esprits dans les services concernés eux-mêmes. Au fur et à mesure de ce qu'on apprend, il semble que certains aient pu jouer les apprentis-sorciers sur un terrain extrêmement glissant. Dans ce type d'affaires, des fonctionnaires peuvent être broyés, alors qu'il n'y a pas forcément de dérapages déontologiques. Ces derniers peuvent survenir, mais que le citoyen se tranquillise : ils sont et restent exceptionnels, malgré des tentations que ces méthodes peuvent d'ailleurs rendre encore plus fortes.

SOLIDAIRES DOUANES a choisi de prendre ses responsabilités et de s'exprimer sur ce sujet important. **Il ne s'agit bien évidemment pas de s'inscrire dans une pseudo-guerre des services.** Car cette dernière n'a pas droit de cité et n'aurait pas de sens, entre deux administrations dont l'une (les Douanes) est chargée de lutter contre les flux illicites et dont l'autre (la Police) doit interroger des filières en procédant à des enquêtes judiciaires. Si certains ont brouillé les cartes en entrant eux-mêmes dans l'organisation desdits flux, il semble bien qu'il y ait un risque qu'ils perdent leur âme...

Pour ce qui concerne la Douane, nous pouvons rassurer tout le monde : nos fondamentaux sont bien en place et les agents des Douanes ne se sont pas mués en supplétifs des trafiquants. S'il a pu y avoir des errements, ce n'est en aucun cas notre « marque de fabrique ». Sur les dossiers concernés, nous souhaiterions simplement que la part des choses soit faite entre vrais et faux voyous et qu'on ne prenne pas de pauvres « lampistes » (passez-nous le terme) pour ce qu'ils ne sont pas. À défaut, on serait, pour le coup, à l'opposé de l'esprit de justice.



Pour d'aucuns, il n'y a pas d'autre moyen de « taper » de la grosse quantité, que celui qui petit à petit est mis en pleine lumière. Mais un esprit un rien pointilleux pourrait estimer que, dans cette hypothèse, on ne lutte pas contre le trafic, mais qu'en quelque sorte, on en « vit » ... Cela devient ici une question de principe. **Peut-être plutôt que les « ouvertures frontières », il faut privilégier la « fermeture » de ladite frontière.** En adeptes de la régulation, notre inclinaison irait bien plus en ce sens !

Cela éviterait aussi cette hypocrisie ambiante où on se glorifie de résultats faramineux, en oubliant tout le reste qui passe (et qui structure des pans entiers de nos cités). Effectivement, nos administrations ne sont pas exemptes d'une part de culpabilité ou du moins de responsabilité, par une course effrénée à une soi-disante performance, magnifiée par les indicateurs chiffrés. Mais curieusement, quand le vent se lève, il semble qu'il n'y ait plus personne à la barre, à part un grand silence un peu gêné. Génés, nous ne le sommes pas et les agents des Douanes non plus, bien au contraire. Ils veulent simplement le respect de leur travail au quotidien, plutôt qu'une gloriole personnelle ou administrative aussi vaine que sulfureuse si elle a été obtenue avec des moyens en trompe-l'œil par rapport à l'essence même de la mission confiée par la collectivité publique.

Paris, le jeudi 9 juin 2016